

Mail reçu dans le cadre de l'enquête publique du 12 septembre 2018 9h au 12 octobre 2018 17h

Le 08/10/18 à 20h41

Bonsoir Monsieur le Commissaire enquêteur,

Voici mes commentaires concernant le projet Les Clarines des 2 Alpes :

- Ce projet est démesuré tant par rapport à son ampleur au sol, la hauteur des bâtiments, le nombre de logements créés et le nombre de personnes qui vont occuper ces nouveaux logements.
- Il crée un impact important sur le versant Pied Moutet, en bétonnant une zone de pré. Impact sur la nature qui va être détruite, impact visuel pour les habitations existantes (vue complètement bouchée pour les habitants de la résidence Super Vénosc).
- Imaginer que la construction d'un complexe haut de gamme va donner de la valeur aux habitations existante voisines est une tromperie. Les habitations qui vont perdre la vue sur la Muzelle et le Pic de Vénosc vont perdre une partie non négligeable de leur valeur. Les propriétaires qui ont acquis des appartements sur le flanc de Pied Moutet l'ont fait pour la tranquillité des lieux et la vue exceptionnelle. Si la vue et la tranquillité disparaissent, cas du projet des Clarines, il y aura une perte de valeur des biens et de jouissance évidente.
- Les personnes qui viennent au 2 Alpes apprécient cette station d'altitude où la vue sur les montagnes environnantes est exceptionnelle. En construisant des bâtiments sur un versant de montagne avec une telle hauteur, c'est tout un pan de montagne qui est saccagé. Les espaces bétonnés sont perdus à jamais, la montagne va être de plus en plus défigurée.
- En implantant les Clarines, le télésiège de Super Vénosc va disparaître, pour le remplacer par un TS au départ plus éloigné et qui sera plus court, faisant perdre un grand intérêt pour aller skier sur le versant Pied Moutet pour les habitants de ce secteur.
- La création d'un accès avec ascenseur au nouveau TS de Super Vénosc va amener des nuisances importantes pour le voisinage : beaucoup de passages, bruit le soir avec les personnes qui rentrent tard des restaurants, ...
- Le projet Les Clarines va amener de nombreuses nuisances de circulation piétonne et en voitures + les cars sur la rue du Rouchas qui est déjà très dangereuse : les voitures n'arrivent déjà pas à monter dans le S de l'hôtel Le Provençal, et le passage se fait à une seule voie en amont de ce S de la route. La route est en permanence détériorée par la neige et le passage des engins de déneigement, les camions qui évacuent la neige et les bus de la navette des 2 Alpes. Pour les mêmes raisons, la circulation automobile est dangereuse et incertaine, et celle des piétons est carrément dangereuse par manque de place, absence d'une voie piétonne, absence de sécurisation de cette zone.

Dans ce contexte, amener 900 personnes supplémentaires et 157 véhicules relève d'un déficit impossible et d'une vision complètement utopiste du projet sur le plan de l'urbanisme, de la circulation et de la sécurité des personnes. Imaginer que ces 900 personnes supplémentaires vont prendre le nouveau TS de Super Vénosc en amont est irréaliste et utopiste. Au moins 500 personnes vont descendre le matin et remonter le soir à pied la rue du Rouchas, avec les skis sur le dos et les

chaussures de ski aux pieds. En effet, pour aller suivre les cours de skis sur l'autre versant, pour aller récupérer le TS du Diable ou le Jandri Express pour accéder aux Crêtes ou au domaine d'altitude, il est indispensable d'aller sur l'autre versant à pied, et donc de descendre à pied la rue du Rouchas.

- La municipalité des 2 Alpes est complètement inconsciente des dangers et des risques qu'elle fait prendre déjà aux usagers de ce secteur, et qu'elle va faire prendre encore plus aux nouveaux usagers des Clarines et des habitants déjà sur place. Et si elle en est consciente, elle est dans ce cas irresponsable, ce qui est pire !!!

- La municipalité des 2 Alpes a lancé ce projet en catimini, en ignorant volontairement les habitants du quartier et leurs intérêts.

Pour toutes ces raisons, je suis formellement opposé au projet Les Clarines des 2 Alpes.

Je vous remercie de bien vouloir noter tous mes commentaires.

Bien cordialement,

Christophe Desmottes

Le 08/10/18 à 9h01

Monsieur

Avoir appris le projet immense des clarines, cela m'a énormément contrarié comment aujourd'hui pouvons nous accepter des projets aussi gigantesques dans les alpages, détruire des sentiers de randonnées, détruire la flore si belle, nous attendons parler sans cesse du réchauffement climatique, nous en constatons les effets. (tornade, changement de climats, tsunami, glissement de terrain, tremblement de terre et nous sommes sur des territoires à risques; et nous continuons! QUE FONT LES RESPONSABLES pour nous préserver

arrêtons les dégâts les 2 alpes ont aujourd'hui suffisamment de constructions sans ravager encore la nature

En espérant que ce cri de détresse ne soit pas comme celui des scientifiques sans réponse, qui tous les jours se battent pour faire prendre conscience aux gens de la gravité de la situation, ne contribuer pas au réchauffement des 2°

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs

Veronique DUBOIS

Le 05/10/18 à 9h20

Gérard Maréchal <gerard.marechal9@wanadoo.fr>

Madame, Monsieur,

Je suis copropriétaire au Clair Soleil, mon appartement est orienté Sud-Ouest, en bordure de la rue du Rouchas.

L'importance du projet des Clarines tel qu'il est présenté actuellement, la hauteur de son bâtiment principal, le nombre de résidents prévu, les dangers et les difficultés de cheminement de cette population supplémentaire dans un espace déjà restreint, vont créer pour les résidents du Clair Soleil

d'importantes nuisances sonores, visuelles, de stationnement, le passage de nombreuses personnes sur notre parking et nos espaces verts , . . .

Un redimensionnement de ce projet, en réduisant un peu la hauteur des bâtiments et le nombre d'appartements , et en assurant une voirie adaptée et respectueuse de la sécurité, établirait une meilleure harmonie pour le bien-vivre de ce quartier.

En vous remerciant à l'avance de bien vouloir prendre en considération cette préoccupation et le souci de minimiser les désagréments pour les voisins du projet des Clarines,

Cordialement

Louis MARECHAL

38860 Les Deux Alpes

[Le 30/09/2018 à 17h12](#)

Bonjour Monsieur le Commissaire enquêteur,

Voici mes commentaires concernant le projet Les Clarines des 2 Alpes :

- Ce projet est démesuré tant par rapport à son ampleur au sol, la hauteur des bâtiments, le nombre de logements créés et le nombre de personnes qui vont occuper ces nouveaux logements.
- Il crée un impact important sur le versant Pied Moutet, en bétonnant une zone de pré. Impact sur la nature qui va être détruite, impact visuel pour les habitations existantes (vue complètement bouchée pour les habitants de la résidence Super Vénosc).
- Imaginer que la construction d'un complexe haut de gamme va donner de la valeur aux habitations existante voisines est de la tromperie. Les habitations qui vont perdre la vue sur la Muzelle et le Pic de Vénosc vont perdre une partie non négligeable de leur valeur. Les propriétaires qui ont acquis des appartements sur le flanc de Pied Moutet l'ont fait pour la tranquillité des lieux et la vue exceptionnelle. Si la vue et la tranquillité disparaissent, cas du projet des Clarines, il y aura une perte de valeur des biens et de jouissance évidente.
- Les personnes qui viennent au 2 Alpes apprécient cette station d'altitude où la vue sur les montagnes environnantes est exceptionnelle. En construisant des bâtiments sur un versant de montagne avec une telle hauteur, c'est tout un pan de montagne qui est saccagé. Les espaces bétonnés sont perdus à jamais, la montagne va être de plus en plus défigurée.
- En implantant les Clarines, le télésiège de Super Vénosc va disparaître, pour le remplacer par un TS au départ plus éloigné et qui sera plus court, faisant perdre un grand intérêt pour aller skier sur le versant Pied Moutet pour les habitants de ce secteur.
- La création d'un accès avec ascenseur au nouveau TS de Super Vénosc va amener des nuisances importantes pour le voisinage : beaucoup de passages, bruit le soir avec les personnes qui rentrent tard des restaurants, ...
- Le projet Les Clarines va amener de nombreuses nuisances de circulation piétonne et en voitures + les cars sur la rue du Rouchas qui est déjà très dangereuse : les voitures n'arrivent déjà pas à monter dans le S de l'hôtel Le Provençal, et le passage se fait à une seule voie en amont de ce S de la route. La route est en permanence détériorée par la neige et le passage des engins de déneigement, les camions qui évacuent la neige et les bus de la navette des 2 Alpes. Pour les mêmes raisons, la

circulation automobile est dangereuse et incertaine, et celle des piétons est carrément dangereuse par manque de place, absence d'une voie piétonne, absence de sécurisation de cette zone.

Dans ce contexte, amener 900 personnes supplémentaires et 157 véhicules relève d'un déficit impossible et d'une vision complètement utopiste du projet sur le plan de l'urbanisme, de la circulation et de la sécurité des personnes. Imaginer que ces 900 personnes supplémentaires vont prendre le nouveau TS de Super Vénosc en amont est irréaliste et utopiste. Au moins 500 personnes vont descendre le matin et remonter le soir à pied la rue du Rouchas, avec les skis sur le dos et les chaussures de ski aux pieds. En effet, pour aller suivre les cours de skis sur l'autre versant, pour aller récupérer le TS du Diable ou le Jandri Express pour accéder aux Crêtes ou au domaine d'altitude, il est indispensable d'aller sur l'autre versant à pied, et donc de descendre à pied la rue du Rouchas.

- La municipalité des 2 Alpes est complètement inconsciente des dangers et des risques qu'elle fait prendre déjà aux usagers de ce secteur, et qu'elle va faire prendre encore plus aux nouveaux usagers des Clarines et des habitants déjà sur place. Et si elle en est consciente, elle est dans ce cas irresponsable, ce qui est pire !!!

- La municipalité des 2 Alpes a lancé ce projet en catimini, en ignorant volontairement les habitants du quartier et leurs intérêts.

Pour toutes ces raisons, je suis formellement opposée au projet Les Clarines des 2 Alpes.

Je vous remercie de bien vouloir noter tous mes commentaires.

Bien cordialement,

Elisabeth Demottes

Le 29/09/2018 à 14h17

Monsieur,

Nous voici encore une fois à essayer de faire comprendre que nous ne pouvons plus détruire la nature, La station a déjà beaucoup détruit la montagne, la flore, les paysages, la faune et la nature, aujourd'hui, faire un tel projet n'a pas lieu d'être;

les constructions de bâtiments engendrent une pollution, une fragilité des sols, des constructions environnantes, une destruction des paysages, la pollution se fait à la construction et ensuite continue à contribuer au réchauffement climatique surtout en zone de montagne où la neige est de moins en moins présente, la fonte du glacier est révélateur de la flore, la faune, les paysages, voilà des années que la station détruit la montagne, détruisant paysage, chemin de randonnée, terre vierge agricole, la flore : avec des mesures de compensation (ail rocambole mais les lys martagon et autres fleurs indispensables à l'équilibre ; que fait-on ? 4 nichoirs pour oiseaux à l'heure où l'on déplore la disparition des oiseaux, de qui l'on se moque ! papillons protégés idem et qui va assurer le contrôle de ses mesures, sur combien de temps aucun engagement une honte !

La faune :

peu d'intérêt pour les spécialistes puisque il semble que ceux-ci est balayer d'un revers de manche ce problème (hors période d'activité les animaux descendent jus qu'au immeuble ou iront-ils ? la station : le problème de circulation est inévitable, la mairie envisage une clientèle de luxe, malheureusement pour monter à la station il faut autant de temps pour faire Dijon bourg d'oisans,

bourg, d'oisans les 2 alpes, une fois arrivé vous pourrez faire la queue pour rejoindre votre location ,l'incivilité des gens commencent puisque les conducteurs ne peuvent se garer, alors tout simplement ils bouchent la circulation, décharge la voiture, l'été, la station est sale, mal entretenue ,vous pouvez passez autour des immeubles la station est vide et les promoteurs laissent les déchets (bennes ciments etc) les alentours des immeubles ressemblent à des déchetteries pas de fleurs etc l'hiver , les employés municipaux utilisent les places de parking pour mettre la neige déjà qu'ils y a un manque de place de stationnement avant construction les remontées mécaniques : nous aurons la joie de faire 2 heures de queue pour prendre les forfaits en effet les familles ont des chèques vacances (pauvres) il en est de même sur la remontée mécanique du diable vous comprenez bien qu'une famille de trois enfants avec de bons revenus va supporter 1Journée et demi perdu avec tarifs de luxe

les emplois :

les restaurants, les magasins, vont créer des emplois ,nous ne parlons pas des emplois perdus vous pouvez prendre en exemple les 2 alpes 1850, absolument sinistre, l'été sans vie ,sans commerce, sans emploi, il ne faut pas oublier que cette situation sera irréversible et nous supportons les erreurs du passé (le diamant , la place de venosc) et ce pour des générations voici pourquoi ce projet s'il y a lieu sera une catastrophe à la fois écologique et financière en espérant peut être une écoute veuillez recevoir, mes cordiales salutations

Pascal Millet

[Le 26/09/18 à 10h34](#)

Bonjour

Je viens aux Deux Alpes passer tous le hiver et j'ai un appartement au Pluton.

J'ai consulté le dossiers des Clarinces et je trouve le projet formidable enfin ce quartier de la rue du rouchas va prendre un nouvel essors. La station a besoin de projets comme cela car comme vous le dites il y a de moins en moins de lits chauds. En plus quelques résidences ont mal vieillies et nous n'avons peu d'accueil pour les touristes un peu aisés;

Il est vrais que la rue du Rouchas a besoin d'être aménagée pour recevoir ces nouveaux appartements mais le problème est surtout les samedis car pendant la semaine peu de touristes prennent leur voiture.

Cordialement

Michel COLAS

[Le 25/09/18 à 17h58](#)

Bonjour Monsieur,

Suite au mail reçu veuillez prendre note des remarques ci- dessous :

- sécurité routière pour les piétons et véhicules (voie trop étroite avec bus et engins de déneigement) _ nuisance sonores _ nuisance visuelle (vue sur la station et montagne obstruée par des résidences dont la hauteur est trop importante.
- _ dégradation de la végétation, acce au télésiège du super Venosc trop éloigné et donc impossible d'accéder ski au pied D ou perte d un atout majeur pour les locations donc perte financière
- dépréciation de la valeur financières des Biens immobiliers.

Merci de prendre note de toutes ces réflexions.
Cordialement.

Le 25/09/18 à 10h57

Bonjour

Je suis propriétaire du logement E198 aux Pléïades et me sens donc concerné par ce projet d'où de ma part une certaine vigilance. Petite précision notre logement donne de l'autre côté à savoir au sud et de ce fait ne sera pas impacté par la vue de ces nouveaux édifices.

A priori sur le papier ce projet paraît séduisant mais suscite malgré tout une réserve par rapport à la sécurité et aux possibles problèmes d'encombrements sur la rue du Rouchas qui est déjà sous dimensionnée (passage de cars et surtout de camions pour le "déversage" de la neige dans le ravin de Vénosc) et sa connexion sur l'avenue de la Muselle "mal foutue" car en angle droit et restreinte par des places de parking incongrues, dangereuses et inadaptées à cet endroit. Il faudrait donc en profiter pour remodeler ce point noir en atténuant le problème de l'angle droit et si possible supprimer ces places de parking pour restituer à la voie toute sa largeur.

Enfin je pourrais être farouchement contre ce projet et opposé à sa réalisation s'il n'était pas lié à la remontée du télésiège en amont car celui existant va être démonté pour permettre ces nouvelles constructions. Il faut donc que sa reconstruction simultanée soit garantie et "écrite dans le marbre". Faute de sa reconstruction tous les immeubles (Pléïades, Alphéraz, Soleil etc.) subiraient de ce fait une perte de valeur significative du fait de la suppression de possibilité de "départ à ski" au pied des dits immeubles.

Voilà je voulais par ces quelques remarques apporter, si je puis dire, ma pierre à l'édifice.

Cordialement

Mail reçu sur le site internet de la commune

Jérôme Bossu le 24/09/2018,

« Bonjour Je souhaiterais attirer votre attention sur deux points en particulier. Le premier au niveau de la pollution visuelle concernant la résidence de super venosc ainsi que le chalet devant le projet. La vue et la proximité réduisent à néant la possibilité de revente de ses biens qui seront emmurés, les porteurs du projet sont ils disposés à compenser financièrement ces pertes ? La deuxième est encore plus préoccupante. Il s'agit de la circulation devant l'hôtel du provençal et en amont. Le "S" du provençal pose depuis des années des problèmes de circulation de part son étroitesse et son inclinaison au de la en montant aux résidents du soleil la voie est simple et non double. Ces voies accueillent déjà les véhicules des particuliers, les navettes de la mairie (bus) et les camions de d'enneigement qui vont jeter leur cargaison sur la falaise du prince des écrins. Cette forte circulation est déjà très dangereuse (difficulté pour se croiser) et la voie est très abimés par ces poids lourds (camions qui évacuent la neige de la station, bus de la mairie). afin que le projet soit acceptable avec

le nouveau flux de véhicules que va apporter le projet, il faudrait que la mairie rachète le provençal et crée une vraie montée à deux voies. Dans l'état que va-t-il se passer en temps neigeux sachant que bon nombre de véhicules n'arrivent pas à passer le "S" du provençal sans équipement et que le projet va amener deux fois plus de circulation ? La mairie a-t-elle prévue des policiers municipaux afin de réguler le trafic et d'interdire les véhicules non équipés ? Le problème des places de parking devant et en face le provençal dans le "S" vont-elles disparaître pour améliorer la circulation, vont-elles être compensées pour les usagers. Ce point est très préoccupant pour la circulation des véhicules alors imaginez quand les piétons circulent aux bords de ces voiries en famille et que des voitures viennent glisser et s'immobiliser sur les voitures garées devant le provençal. Être piéton est déjà difficile à cet endroit que va-t-il se passer quand il y en aura 500 de plus par jour ? Nous courons à la catastrophe et la mairie va exposer ses usagers à des risques d'accidents supplémentaires. Une solution doit être envisagée concernant la circulation des véhicules du provençal jusqu'aux pléiades ainsi que pour les piétons car ce projet vient accentuer le risque d'accidents en multipliant le nombre de véhicules et de piétons. Je compte donc sur M. le Maire pour qu'il règle définitivement ce problème de sécurité qui pourrait peut-être lui éviter de futurs procès en cas d'accidents. »

GROS le 24/09/2018,

« Bonjour. En tant que propriétaire aux pléiades je redoute 2 choses dans le projet des clarines : absence de trottoir en aval des constructions pour les piétons et croisement des véhicules au niveau du S hôtel Provençal. Sans compter que les travaux vont bloquer la circulation dans les 2 sens. Merci de tenir compte de tous ces éléments. »

M et Mme Landemaine le 26/09/2018,

« Nous sommes très opposés à ce projet. Quid de la desserte voirie actuelle déjà petite pour les bâtiments existants. Il n'y a pas en l'état actuel de possibilité d'élargir cette route du rouchas qui en l'état actuel déjà petite pour une intervention des secours. 2^{de} remarque : quelle opportunité d'ouvrir des lits supplémentaires alors que des parties entières de la station tombent en ruine (le village et sa galerie fantomatique). Le coût d'une rénovation est moindre que celle d'une construction. Enfin ce projet hautement mercantile pour quelques uns n'a pas de sens puisque le principal attrait du secteur c'est la remontée super Venosc qui va être détruite. On viendra donc à la montagne pour ne pas skier ??? Pour finir la station n'est pas une station haut de gamme. Un 4 étoiles ne changera pas 30 ans d'image sachant que les personnes qui ont de l'argent justement fuient les stations de masse. Manifestement le projet a été bien mal envisagé. »